
GTZ Cameroun - Projet "Conseiller GTZ auprès du MINEF"

Situé au Point Focal du *Clearing House Mechanism* (CHM) du Ministère de l'Environnement et des Forêts
B.P. 7814 Yaoundé
Tél. : ++237 - 20.55.81
Fax : ++237 - 21.94.05 ou 21.50.48
E-Mail : Bkmersmann@aol.com
République du Cameroun

Objet : NOTE DE CONJONCTURE ENVIRONNEMENT 2/2002
élaborée en collaboration avec l'association CRAC

N° 38 – février 2002

20 journaux ont traité de l'information environnementale en ce mois de février 2002. Il s'agit de Cameroon Tribune, Mutations, La Nouvelle Expression, Le Messenger, La Nouvelle Presse, L'Action, Le Nouvelle Tribune, Le Front Indépendant, Le Démocrate, La Détente Libre, Aurore Plus, Le Développement, The Herald, Dikalo, The Guardian Post, Ouest Échos, Le Patriote, Politiks, La Voix du Paysan et Bubinga.

Par rapport au mois de janvier 2002, on note une augmentation au niveau des titres des journaux et une stabilité au niveau de la masse de l'information environnementale. Les informations du secteur forestier et du bois sont en première ligne. Le pipeline Tchad-Cameroun se pose et s'impose. L'hygiène et la salubrité publiques effectuent un retour en force. Le thème de l'eau est inexistant. Le feuillet du sanctuaire à gorilles de Mengame se referme.

I - Chronologie de l'information environnementale

A - Les informations du secteur forestier et du bois

1 - L'inventaire des produits forestiers non ligneux

- Le 14 février, Cameroon Tribune indique sur 2/5 de sa page 5 que le bois n'est pas le seul produit qui soit rentable.
- Le 15 février, La Nouvelle Expression signale sur 2/5 de sa page 8 que la F.A.O. et la Commission européenne se concertent à Yaoundé, pour élaborer un guide des produits forestiers non ligneux.
- Le 19 février, Mutations constate sur 1/5 de sa page 5 l'inventaire des produits forestiers non ligneux.
- Le 19 février également, La Nouvelle Presse note sur 2/4 de sa page 13 que "les experts de l'environnement des pays ACP d'Afrique francophone peaufinent un guide d'inventaire des produits forestiers non ligneux à Yaoundé".

2 - La gestion et l'exploitation des forêts

- Le 7 février, Cameroon Tribune annonce sur 1/4 de sa page 20 que dans le cadre de la gestion durable des forêts communautaires, la communauté villageoise de Djoum bénéficiera d'une subvention sociale de 120 millions de francs Cfa.
- Le 12 février, L'Action souligne sur un encadré de sa page 22 que les communautés villageoises ont désormais un droit de préférence dans l'attribution des concessions forestières.
- Le 13 février, La Nouvelle Presse constate sur 1/4 de sa page 13 que les populations de Mintom se sont informées du 22 au 30 janvier dernier "sur les forêts communautaires".
- Le 26 février, Cameroon Tribune annonce sur 2/5 de sa page 20 la revalorisation de la réserve forestière d'Ottotomo, dans la province du Centre.

3 - Le programme sectoriel Forêts et Environnement

- Le 13 février, La Nouvelle Presse annonce sur 1/4 de sa page 13 la mise en oeuvre en juillet 2002, du programme sectoriel Forêts et Environnement.
- Le 18 février, L'Action constate sur 3/5 de sa page 13 qu'un programme sectoriel Forêt et Environnement est en gestation au ministère de l'Environnement et des Forêts.
- Le 20 février, The Herald indique que le programme sectoriel Forêts et Environnement est un exemple de conservation et de gestion des ressources forestières.
- Le 25 février, Ouest Échos signale sur 1/4 de sa page 9 que le programme sectoriel Forêts et Environnement démarre le 1er juillet prochain..

4 - Les autres informations du secteur forestier

- Le 6 février, Cameroon Tribune consacre la moitié de sa page 29 à un communiqué du ministre de l'Environnement et des Forêts, indiquant que la Chambre Administrative de la Cour Suprême a déclaré irrecevable le recours introduit par la Sofopétra pour annulation de l'attribution par le ministère de l'Environnement et des Forêts de l'UFA N° 09019.
- Le 21 février, La Détente Libre constate sur la moitié de sa page 3 la distribution de plus de 4,5 milliards aux communes en guise de redevance forestière.

B - Les informations de la faune

1 - Les informations du sanctuaire à gorilles de Mengame

a - Le dénouement de l'affaire du sanctuaire à gorilles de Mengame

- Le 5 février, La Nouvelle Presse annonce sur la moitié de sa page 7 qu'après le dénouement de l'affaire du sanctuaire à gorilles de Mengame, "la Sofopétra - est - dans la trappe".
- Le 6 février, Le Front Indépendant signale sur 3/5 de sa page 3 que "la Cour suprême siffle la fin du match" dans la conflit qui opposait le ministère de l'Environnement et des Forêts à la Sofopétra.
- Le 13 février, L'Action constate sur 2/5 de sa page 13 que le piège à gorilles de Mengame est "désamorcé" à la faveur de deux décisions de justice.

b - Le démarrage des activités du sanctuaire à gorilles de Mengame

- Le 21 février, Cameroon Tribune annonce sur 1/4 de sa page 21 l'installation du comité directeur du sanctuaire à gorilles de Mengame.

- Le 25 février, The Herald souligne sur 1/4 de sa page 3 l'installation du comité directeur du sanctuaire à gorilles de Mengame.
- Le 25 février encore, Le Patriote note sur 1/4 de sa page 5 le démarrage des activités du sanctuaire à gorilles de Mengame.
- Le 26 février, Dikalo annonce sur la moitié de sa page 4 le "démarrage en fanfare des activités" du sanctuaire à gorilles de Mengame.

2 - Les autres informations du secteur de la faune

- Le 25 février, Cameroon Tribune publie sur la moitié de sa page 23 un arrêté du ministre de l'Environnement et des Forêts, fixant la liste des animaux A, B, et C et précisant la réglementation en matière de commerce et de circulation des produits de la faune.

C - Le pipeline Tchad-Cameroun

1 - Les dangers du pipeline

- Le 13 février, La Nouvelle Presse signale sur 2/5 de sa page 10 que "le projet pétrolier Tchad-Cameroun n'est pas sans risques écologiques. Il apparaît même comme une bombe à retardement".
- Le 26 février, L'Action note sur 3/4 de sa page 4 que le pipeline Tchad-Cameroun qui est un chantier "à risques très élevés" bénéficie d'un "train de sécurité draconien déployé tout au long du tracé".

2 - L'évolution des travaux du pipeline

- Le 4 février, Mutations annonce sur 1/4 de sa page 6 que les travaux du pipeline Tchad-Cameroun ont "un an de retard" par rapport aux délais d'exécution.
- Le 12 février, L'Action signale sur un encadré de sa page 5 que "les travaux du pipeline s'achèvent l'an prochain".
- Le 13 février, The Herald note sur la moitié de sa page 11 que les travaux du pipeline Tchad-Cameroun évoluent en fonction de son programme.
- Le 13 février toujours, Cameroon Tribune consacre ses pages 30 et 31 à un dossier sur le déroulement des travaux du pipeline Tchad-Cameroun. A en croire cette parution, le projet est en bonne marche.
- Le 15 février, La Nouvelle Expression souligne sur toute sa page 3 que la construction du pipeline Tchad-Cameroun se poursuit, malgré le mauvais traitement des employés.
- Le 18 février, Politiks constate sur 3/5 de sa page 9 que le rythme d'évolution du pipeline Tchad-Cameroun dessine une courbe constante.
- Le 19 février, La Nouvelle Tribune signale sur la moitié de sa page 19 que les responsables de la Cotco ont réuni la presse pour faire le point sur l'évolution des travaux du pipeline.
- Le 21 février, Michel Gallet le directeur général de la Cotco, indique dans un entretien accordé au Front Indépendant que le pipeline sera finalisé en fin d'année 2003.
- Le 26 février, Dikalo note sur 3/5 de sa page 8 que le pipeline Tchad-Cameroun est "un chantier en évolution".

3 - La grève des travailleurs du pipeline

- Le 1er février, Cameroon Tribune constate sur 2/5 de sa page 11 que "les dockers boudent les tubes du pipeline". Ils refusent de décharger les tubes destinés à la construction de l'oléoduc.

- Le 13 février, Mutations note sur 2/5 de sa page 6 la poursuite de la grève des travailleurs du pipeline.
- Le 13 février encore, La Nouvelle Presse consacre ses pages 7, 8, 9, 10 et 11 à l'espoir et aux misères du pipeline Tchad-Cameroun.
- Le 15 février, Mutations remet en cause sur 4/5 de sa page 12 le volet socio-économique du pipeline Tchad-Cameroun.

4 - Les autres aspects du pipeline

- Le 25 février, Cameroon Tribune constate sur la moitié de sa page 3 que pendant son séjour au Cameroun, Shengman Zhan, le directeur général de la Banque mondiale a visité à Kribi le chantier de construction du pipeline et à Douala les installations du port.
- Le 28 février, Dikalo note sur 1/5 de sa page 7 que le pipeline Tchad-Cameroun est "une opération de haute technicité".
- Le 28 février, Dikalo constate sur la moitié de sa page 7 que le Groupe international consultatif (Gic) du pipeline Tchad-Cameroun, s'offre de nouvelles ambitions aux rangs desquelles l'assurance de "la bonne lisibilité du calendrier des élections au Cameroun et au Tchad".

D - L'hygiène et la salubrité publiques

- Le 4 février, La Nouvelle Expression indique sur la moitié de sa page 9 que le sous-préfet de Yaoundé 1^{er} "épingle des personnalités", dans le cadre de la lutte pour la salubrité.
- Le 14 février, Cameroon Tribune signale sur une brève de sa page 20 que le Ndé, a été élu département le plus propre de la province de l'Ouest.
- Le 20 février, Cameroon Tribune indique sur la moitié de sa page 11 le début de la première phase d'évaluation de la campagne d'hygiène et de salubrité publiques à Yaoundé.
- Le 20 février encore, Le Messenger note sur 2/5 de sa page 4 que "Sous prétexte de lutter contre l'insalubrité, le sous-préfet de Tsinga sème la pagaille dans son arrondissement".
- Le 20 février toujours, Le Démocrate signale sur 1/4 de sa page 10 la fin des travaux de construction des caniveaux à eaux usées à Ngangué, un quartier de Douala.
- Le 21 février, Cameroon Tribune souligne sur la moitié de sa page 21 que Ferdinand Koungou Edima, le ministre de l'Administration territoriale a sillonné certains arrondissements de Yaoundé pour l'évaluation de la campagne d'hygiène et de salubrité publiques.
- Le 25 février, Cameroon Tribune constate sur la moitié de sa page 15 la descente sur l'axe Yaoundé-Sangmélina de la caravane du comité national d'hygiène et de salubrité.
- Le 26 février, L'Action signale sur 3/5 de sa page 6 que le ministre de l'Administration territoriale est sur le terrain, dans le cadre de la campagne d'hygiène et de salubrité publiques.

E - L'aménagement des routes

- Le 7 février, Cameroon Tribune note sur 1/8 de sa page 22 que la BAD financera la route Dschang-Melong, dans la province de l'Ouest à hauteur de 16 milliards de francs Cfa.

F - Les initiatives en faveur de l'environnement

- Le 6 février, Cameroon Tribune note sur 1/8 de sa page 20 la saisie à Ngaoundéré par la Camrail et le Minef, d'une quantité de viande de brousse estimée à 500 000 FCfa.
- Le 20 février, The Herald signale sur 1/4 de sa page 2 que le Danemark encourage la conservation forestière au Cameroun..
- Le 26 février, L'Action annonce sur la moitié de sa page 7 la mise sur pied d'un projet pour la protection des tortues marines à Kribi, par l'américaine Margareth Stiering.

G - Les atteintes à l'environnement

- Dans son édition du 28 janvier au 11 février, Le Développement signale sur 2/5 de sa page 10 que les polluants organiques persistants constituent "une grave menace pour l'environnement".
- Le 15 février, The Guardian Post note sur un encadré de sa page 7 que le directeur général de WWF, accuse la Banque mondiale de laisser la pauvreté sévir sur les composantes de l'environnement.

H - Généralité sur l'environnement

- Le 15 février, The Guardian Post signale sur 1/5 de sa page 7 que la prochaine conférence de la Cefdhac qui se tiendra en juin 2002, sera consacrée à la gestion des écosystèmes et à la pauvreté.
- Le 25 février, Aurore Plus indique sur un filet de sa page 5 "les frasques de Naah ONdoua", au ministère "des Eaux et Forêts".

I - Prises de position sur l'environnement

- Le 13 février La Nouvelle Presse publie sur 2/5 de sa page 10 une prise de position de Jean Marie Zambo Amougou, le secrétaire général de la Confédération syndicale des travailleurs du Cameroun qui indique que "ce sont les égoïstes qui menacent le pipeline".
- Le 14 février, Joël Loumeto, un expert congolais indique dans les colonnes de Cameroon Tribune qu'il "faut désormais quantifier les produits forestiers non ligneux".

J - Les avis d'appel d'offres

1 - Dans le secteur des routes

- Le 6 février, Cameroon Tribune publie sur la moitié de sa page 29 un avis d'appel d'offres de la Commission provinciale des marchés du Littoral pour les travaux de réfection de la route P16 - Yabassi - Solle - Loum, dans les départements du Nam et du Moungo.
- Le 7 février, Cameroon Tribune consacre toute sa page 23 à un avis d'appel d'offres du ministère des Travaux publics pour l'exécution des travaux d'ouverture de certaines routes dans le département du Mbam et Inoubou.
- Le 18 février, L'Action accorde toute sa page 10 aux résultats de l'appel d'offres pour l'exécution des travaux de réhabilitation des routes de désenclavement et de collecte dans les provinces du Centre et du Sud dans le cadre de l'initiative PPTE.

- Le 21 février, Cameroon Tribune consacre la moitié de sa page 14 à un avis d'appel d'offres du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat pour l'entretien de la voirie bitumée de Guider.
- Le 21 février toujours, Cameroon Tribune accorde la moitié de sa page 28 à un avis d'appel d'offres du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat pour l'entretien de la voirie bitumée de Kribi.
- Le 21 février encore, Cameroon Tribune consacre la moitié de sa page 28 à un avis d'appel d'offres du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat pour l'entretien de la voirie bitumée de Djarengol.
- Le 21 février également, Cameroon Tribune publie sur 1/4 de sa page 29 un communiqué du ministère de la Ville, portant résultat de l'appel d'offres pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries dégradées des villes de Yaoundé, Nkongsamba et Bertoua.
- Le 21 février enfin, Cameroon Tribune consacre 1/4 de sa page 29 à un communiqué du ministère de la Ville, portant résultat de l'appel d'offres pour l'exécution des travaux d'entretien des voiries dégradées des villes de Yaoundé, Nkongsamba et Bertoua.
- Le 25 février, Cameroon Tribune publie sur la moitié de sa page 4 un avis d'appel d'offres du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat pour l'exécution des travaux d'entretien de la voiries bitumée de la ville de Bafang.
- Le 25 février encore, Cameroon Tribune consacre la moitié de sa page 4 à un avis d'appel d'offres du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat pour l'exécution des travaux d'entretien de la voiries bitumée de la ville de Dschang.
- Le 25 février enfin, Cameroon Tribune accorde 1/4 de sa page 26 à un communiqué du ministère de la Ville, portant publication du résultat de l'appel d'offres pour l'exécution des travaux d'entretien des voiries dégradées des villes de Yaoundé, Maroua, Ebolowa et Edéa.

2 - Dans le secteur des forêts

- Le 5 février, Cameroon Tribune accorde la moitié de sa page 29 à un avis de consultation du ministère de l'Environnement et des Forêts, pour la réalisation de l'étude des marchés des produits forestiers dans la zone d'intervention du projet d'appui à la foresterie rurale et à l'agroforesterie (Pafra).

3 - Dans la construction des ouvrages

- Le 1er février, Cameroon Tribune publie sur 1/4 de sa page 18 un communiqué du ministère des Travaux publics, annulant l'appel d'offres national pour l'exécution des travaux de protection des berges des ponts du Mayo-Kébi, dans la province du Nord.
- Le 1er février toujours, Cameroon Tribune consacre 1/4 de sa page 18 à la publication du résultat de l'appel d'offres pour la réalisation des études de construction d'un nouveau pont sur la rivière Vina à Ngaoundéré et ses accès.
- Le 8 février, Cameroon Tribune publie sur toute sa page 13 un avis d'appel d'offres du ministère de l'Environnement et des Forêts pour les travaux de réhabilitation des ouvrages d'accostage et de terre-pleins du port de Douala.
- Le 20 février, Cameroon Tribune accorde la moitié de sa page 13 à un avis d'appel d'offres du ministère des Investissements publics et de l'Aménagement du Territoire pour la construction de deux ponts sur le Ntem à Eboro (frontière Cameroun-Gabon) et à Ngoakik (Cameroun) et l'aménagement de la bretelle Biyi Eba-Meyo Kye (Woleu Ntem, Gabon).

4 - Dans les autres secteurs

- Le 7 février, Cameroon Tribune consacre toute sa page 12 à un avis d'appel d'offres du ministère de l'Environnement et des Forêts pour la réalisation de certaines opérations du Plan d'action d'urgence au ministère de l'Environnement et des Forêts.

K - Dans la presse spécialisée

- Bubinga dans son édition de février 2002 consacre un dossier de 4 pages au braconnage. Selon cette parution, le Ministère de l'Environnement et des Forêts et la Camrail qui ont signé un accord pour combattre ce phénomène, sont "coupables de laxisme", tant "le massacre de la faune et les trafics en tous genres se poursuivent." Même "les espèces menacées ne sont pas épargnées". Dans ce numéro, Bubinga en page Actualité constate que Sylvestre Naah Ondo, le ministre de l'Environnement et des Forêts a des "sanctions qui chatouillent". A en croire Bubinga, le Minef frappe des forestiers et des industriels pour non-respect de la loi mais, "les fortunes sont diverses pour des fautes de même catégorie". Le journal note également en page Actualité, qu'un comité de rédaction piloté par le ministère de l'Environnement et des Forêts est actuellement à pied d'oeuvre, pour revoir le processus d'attribution des forêts communautaires. Dans sa rubrique Environnement et Développement, Bubinga constate que l'opération de compensation des populations par la Cotco, dans le projet pipeline-Tchad-Cameroun, "suscite des tensions sérieuses".

- La Voix du Paysan de son côté, fait un gros plan sur la loi portant création des Ong dans son numéro de février 2002. Le journal justifie ce dossier par le fait qu'à ce jour, aucune Ong nationale exerçant au Cameroun, ne dispose d'un agrément conforme à la loi du 22 décembre 1999 régissant les organisations non gouvernementales. Il s'agit donc pour la publication du monde rural, d'amener les populations à "comprendre la loi", afin de "s'y conformer". En page Environnement, La Voix du Paysan fait un zoom sur les jeunes de Bertoua qui recyclent les ordures ménagères pour la fabrication du compost . A la même page, cette publication souligne que l'association camerounaise pour l'éducation environnementale a organisé un séminaire dans la province de l'Extrême Nord, pour apprendre aux enseignants à protéger l'environnement. En page Fiche technique, cette parution donne des astuces pour nettoyer et désinfecter les poulaillers. C'est en croire cette publication, pour permettre aux aviculteurs de protéger leurs animaux contre les maladies contagieuses. Dans la rubrique Courrier, un éleveur du Nord Cameroun s'insurge "contre le pouvoir traditionnel qui écrase les paysans". Pour Gaston Hamadou, "le pouvoir traditionnel a pour rôle de protéger les paysans et non de semer la mésentente parmi eux".

II - Le thème du mois : Les produits forestiers non ligneux au cœur d'une concertation à Yaoundé

A l'initiative de la F.A.O., du ministère de l'Environnement et des Forêts, du Cifor et de la Commission européenne, des experts en environnement des pays ACP d'Afrique francophone se sont réunis à Yaoundé au cours du mois de février 2002. Ils avaient pour objectif, de mettre en place un guide d'inventaire des produits forestiers non ligneux. Des produits dont la bonne maîtrise peut efficacement contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la protection de l'Environnement. Mais, la tâche n'a pas été aussi aisée pour ces spécialistes environnementaux. Une partie de la presse nationale s'est faite l'écho de cette rencontre.

L'inventaire des produits forestiers non ligneux fait de plus en plus l'objet d'un grand intérêt dans des disciplines variées à l'instar de l'environnement, la foresterie gestionnaires d'aires protégées, les groupes de défenseurs des droits indigènes. Le journal Mutations dans ses nouvelles parures de quotidien note que ces "produits forestiers non ligneux sont représentés dans toutes les ressources biologiques trouvées sur le terrain forestier, mais autres que le bois d'oeuvre et le bois de feu". Il s'agit notamment des champignons, des

fruits, des baies, des noix, des écorces, des racines, des fourrures, du miel, de l'okok.... Ces ressources qui constituent une source de rentabilité inestimable sont malheureusement mal connu ou mal exploité dans notre pays. Et pourtant une meilleure maîtrise de ces produits permettrait non seulement à de s'en alimenter, mais qui plus est d'en faire une source de revenu tout en protégeant l'environnement par une utilisation rationnelle.

Le séminaire qui s'est tenu à Yaoundé le 12 février avait donc pour objectif de répertorier et de montrer l'importance de ces produits. Pour Joël Loumeto, un expert congolais participant à ces assises et interviewé par Cameroon Tribune, "Le petit commerce des populations rurales et même urbaines est basé essentiellement sur les produits tels que les fruits, les légumes, les cordages etc. De plus en plus, on constate également que les produits forestiers non ligneux peuvent traverser les frontières. Il est donc question de les valoriser davantage en montrant leur rôle économique au niveau des populations locales".

Mais, pour que cette valorisation soit efficiente, il faut d'abord et avant tout quantifier les produits forestiers non ligneux. A ce propos, La Nouvelle Presse constate qu'il "n'existe pas encore de méthode scientifique confirmée et communément acceptée pour évaluer les pfnl. Les méthodes et techniques d'inventaires qui foisonnent aujourd'hui sont souvent empruntées à d'autres disciplines." Toutes choses qui rendent le plus souvent les résultats peu satisfaisants. En plus de ce problème technique, le journal de Jacques Blaise Mvié ajoute "celui du besoin de connaissance exacte des ressources à exploiter". Car, le niveau limité de connaissances sur les produits et les ressources qui les fournissent ne permet pas d'avoir des statistiques fiables.

De son côté, La Nouvelle Expression note que le Gabon, un pays limitrophe du Cameroun est pourtant dans la "phase pratique de - son - programme d'inventaire." C'est la raison pour laquelle plusieurs pays aux expériences diverses ont été conviés à cette rencontre afin que l'élaboration du guide des produits forestiers non ligneux se fasse plus facilement. Mais, le journal de Séverin Tchounkeu conclut tout de même que "sans statistiques viables, aucune planification pour le développement - de ces produits - ne peut être fiable".

Conclusion

Malgré la Coupe d'Afrique des nations et tous les jours fériés qu'on a enregistré tout au long de ce mois de février, les informations environnementales ont tout de même tiré leur épingle du jeu. Espérons que les choses se poursuivront dans cette lancée de façon crescendo.